



BRÈVES ÉCONOMIQUES GRANDE CHINE ET MONGOLIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE PÉKIN

Semaine du 25 octobre 2021

Chine continentale

Conjoncture ([ici](#))

Finances publiques : ralentissement de la croissance des recettes et des dépenses publiques sur les neuf premiers mois de 2021, le déficit restant contenu en deçà de l'objectif de 3,2% pour cette année

Banque et finance ([ici](#))

Politique fiscale : les impôts des PME et des TPE manufacturières seront différés au T4 et les impôts sur les revenus d'intérêts des obligations investies par les institutions étrangères seront exonérés

Politique fiscale : les autorités relancent leurs travaux sur le projet d'une taxe foncière nationale

Politique monétaire : la PBOC a augmenté les injections de liquidités à court terme pour apaiser les tensions sur le marché interbancaire

Banque centrale : la PBOC et la BOJ renouvellent l'accord d'échange de devises

Finance verte : l'Administration de l'énergie nationale et ICBC ont signé un accord de coopération stratégique sur la finance verte

Echanges et politique commerciale ([ici](#))

Relation Chine-US : entretien virtuel entre Liu He et Janet Yellen

Relation Chine-US : le régulateur américain retire sa licence à China Télécom

Relation Chine-US : publication des chiffres sur la délivrance de licences d'exportation

OMC : établissement d'un nouveau groupe spécial entre la Chine et l'Australie à l'OMC

Commerce extérieur : inspection des exportations d'engrais chinois

Climat des affaires ([ici](#))

Investissements étrangers : publication du 14e plan quinquennal sur les investissements étrangers

Propriété intellectuelle : publication du 14e plan quinquennal sur la propriété intellectuelle

Industrie et numérique ([ici](#))

Economie numérique : l'Administration chinoise du cyberspace (CAC) propose des critères pour évaluer la sécurité des transferts de données transfrontaliers

E-commerce : publication d'un 14^{ème} plan quinquennal pour le e-commerce suggérant une croissance annuelle de 7,5% par an des ventes en ligne

Matières premières : le secteur des terres rares pourrait se concentrer autour d'un unique acteur dominant

Economie numérique : la première version de l'amendement de la loi anti-monopole est publiée

Santé : publication d'un 14^{ème} plan quinquennal pour l'économie du vieillissement

Développement durable, énergie et transports [\(ici\)](#)

Climat : à la veille de la CoP26 à Glasgow, la Chine publie trois plans climat structurants

Marché carbone : la première échéance de conformité du marché carbone approchant, le MEE ordonne un réexamen de tous les rapports d'émissions en réponse à la fraude sur les données et rend éligibles les anciens crédits de compensations pour les entreprises assujetties

Environnement et aviation civile : contributions de l'aviation civile au plan du Conseil des Affaires de l'Etat sur l'atteinte du pic d'émissions de gaz à effet de serres d'ici 2030

Ecologie : la NFGA présente les cinq normes nationales relatives aux parcs nationaux

Transport aérien : les créanciers approuvent le plan de restructuration de HNA

Actualités régionales [\(ici\)](#)

Grande Baie : projet de train

Shanghai : 4^{ème} conférence internationale sur les cosmétiques de l'Oriental Beauty Valley

Shanghai : programme pilote à Shanghai et Canton visant à éliminer complètement la dette publique « cachée » des deux collectivités

Hong Kong et Macao [\(ici\)](#)

Hong Kong

Vie des affaires : VEOLIA a signé la Charte Low Carbon et s'engage à réduire de 30% ses émissions carbone à Hong Kong d'ici 2030.

Environnement des affaires et mesures de lutte contre le Covid : lettre ouverte de l'ASIFMA au gouvernement

Loi sur la sécurité nationale : les banques opérant à Hong Kong sont invitées à signaler tout bien « lié à une violation de la loi sur la sécurité nationale »

Inflation : l'indice des prix à la consommation progresse modestement en septembre (+1,4% en g.a.)

Place financière : première journée d'échanges record à la bourse de Hong Kong pour les futurs sur le MSCI China A Index

Macao

Mesures de contrôle épidémique : assouplissement des mesures de contrôle aux frontières entre Macao et la Chine

Taiwan [\(ici\)](#)

Présence française : Le groupe Auchan Retail cède sa participation dans RT-Mart à PX Mart

Commerce bilatéral : hausse des exportations françaises au cours des huit premiers mois 2021

Fiscalité : allègement fiscal sur les frais de subsistance

Talents : Taiwan assouplit ses conditions d'accueil pour les professionnels étrangers

Energie solaire : l'assurance Cathay Life prévoit de doubler ses investissements

Heures de travail : Taiwan se classe au 4^{ème} rang mondial

Chine continentale

Conjoncture

Finances publiques : ralentissement de la croissance des recettes et des dépenses publiques sur les neuf premiers mois de 2021, le déficit restant contenu en deçà de l'objectif de 3,2% pour cette année.

Note bene : les données publiées par le MOF pour les finances publiques détaillent les recettes et les dépenses publiques du budget général. Les « recettes publiques » recouvrent les recettes du gouvernement central et des collectivités locales, incluses dans le budget principal du gouvernement général (soit le premier compte public). Les « dépenses publiques » recouvrent les dépenses du gouvernement central et des collectivités locales, incluses dans le budget principal du gouvernement général (soit le premier compte public). Le solde des recettes et des dépenses donne le « déficit budgétaire général ». Les administrations publiques (APU) sont incluses dans les deuxième, troisième et quatrième comptes publics, et leur solde ajouté au premier compte public donne le déficit budgétaire consolidé officiel.

Entre janvier et septembre, les recettes publiques atteignent 16 402 Mds RMB (2206 Mds EUR), soit une croissance de +16,3% en glissement annuel, contre +18,4% en g.a. constatés entre janvier et août. Ce ralentissement est principalement dû au fléchissement de la croissance de TVA (+17,4% en g.a. contre +19,1% entre janvier et août), des impôts sur le revenu des personnes (+21,6% en g.a. contre +23% sur les huit premiers mois) ainsi que des taxes immobilières, ces dernières ayant fortement pâti des récentes mesures de restriction des crédits immobiliers prises par les autorités. Par conséquent, l'impôt sur les transactions immobilières (transferts de titre de propriété) et l'impôt sur les plus-values immobilières affichent respectivement des croissances fortement ralenties de +16,7% en g.a. et +14,6% en g.a., contre 24,1% et +20,9% sur les huit premiers mois.

Sur les neuf premiers mois, les dépenses publiques affichent également une décélération, à +2,3% en g.a. (contre +3,6% entre janvier et août), et s'établissent à 17 929 Mds RMB (2411 Mds EUR). Cette décélération s'explique notamment par le ralentissement de la croissance des dépenses dans l'éducation (+5,2% sur les neuf premiers mois contre +7,9% sur les huit premiers mois) et des dépenses de santé (+2,3% contre +3,9%). En revanche, les dépenses dans la sécurité sociale/emploi poursuivent leur croissance à +2,4% en g.a. (contre +1,9% entre janvier et août).

Pour mémoire, selon [le rapport de politique budgétaire publié consécutivement aux Lianghui le 5 mars](#), le déficit budgétaire officiel doit être ramené à environ 3,2% du PIB en 2021 (contre "3,6% ou plus" fixé en 2020). Le budget 2021 prévoit que les dépenses gouvernementales augmentent de +1,8% en g.a. à 25 012 Mds RMB (3297 Mds EUR), en parallèle d'une attente de rebond des recettes fiscales de +8,1% à 19 765 Mds RMB (2605 Mds EUR). La dépense doit se concentrer sur le soutien à l'emploi et le niveau de vie des populations, en allouant 15,3% du total à l'éducation, 13,8% à la sécurité sociale et aux emplois, 7,5% à la santé (qui représentaient en 2020 respectivement 14,8%, 13,3% et 7,8% des dépenses), sur les neuf premiers mois de cette année, les dépenses dans l'éducation, la sécurité sociale/emploi et la santé représentent respectivement 15,0%, 14,8% et 8,2% du total.

S'agissant des fonds budgétaires gérés par les administrations publiques (APU), sur les neuf premiers mois, les recettes des fonds généraux s'établissent à 6 102 Mds RMB (en croissance ralentie à +10,5% en g.a. contre +14,2%

entre janvier et août), dont 87,9% provient de la cession des terrains (5 363 Mds RMB au niveau national, en croissance ralentie à +8,7% en g.a. contre +12,1% sur les huit premiers mois). Pour mémoire, ces recettes sont issues de la cession des terrains, des jeux (loterie), et de profits générés par certains fonds (fonds de construction ferroviaire, fonds de construction électrique, fonds du projet des Trois Gorges, fonds de construction de nouveaux potagers, fonds de construction d'autoroutes, fonds de construction d'infrastructures d'aviation civile et le fonds de construction portuaire). Elles sont principalement destinées à la construction d'infrastructures et aux services publics.

En ce qui concerne les obligations des gouvernements locaux, les collectivités ont émis au total 2220 Mds RMB de *Special purpose bonds* (SPB) sur les neuf premiers mois, soit seulement 61% du quota annuel (contre 98% du quota annuel réalisé à la même période en 2020). Pour mémoire, pour l'année 2021, les gouvernements locaux sont autorisés à émettre 3650 Mds RMB de SPB, en baisse légère par rapport aux 3750 Mds RMB accordés l'année dernière. Environ la moitié des SPB nouvellement émises au cours des trois premiers trimestres ont été utilisées pour financer des infrastructures telles que les transports, les bureaux du gouvernement et les parcs industriels. 30% ont été investies dans les secteurs de santé, de la culture et du tourisme. Le reste a été alloué à des projets liés à l'agriculture et à la sylviculture, à la conservation de l'eau, à l'énergie et à la chaîne d'approvisionnement du froid.

L'émission de SPB de cette année a beaucoup ralenti par rapport à l'année dernière. Nonobstant l'effet de base relativement élevé, ce ralentissement est lié à deux facteurs. L'un est calendaire : alors que le MOF avait autorisé les collectivités locales à utiliser leur quota de SPB (1000 Mds RMB) pour l'année 2020 dès novembre 2019, le quota de SPB pour l'année 2021 n'a été accordé qu'au début du mois de mars 2021, lors des deux assemblées (les *Lianghui*). L'autre est réglementaire : la nouvelle réglementation en juillet du ministère des Finances oblige les gouvernements locaux à sélectionner plus strictement des projets et à équilibrer le montant du financement par rapport aux revenus attendus.

Retour au sommaire ([ici](#))

Banque et finance

Politique fiscale : les impôts des PME et des TPE manufacturières seront différés au T4 et les impôts sur les revenus d'intérêts des obligations investies par les institutions étrangères seront exonérés

Le 27 octobre, à la suite de [la réunion du Conseil des affaires d'Etat](#), Li Keqiang a annoncé une série de mesures fiscales pour soutenir les petites, moyennes et micro entreprises en difficulté à cause de la hausse des prix des matières premières, et attirer davantage d'investisseurs étrangers sur le marché obligataire.

- i) Au quatrième trimestre de cette année, l'impôt sur les sociétés, la TVA et la taxe sur la consommation réalisés par les petites, moyennes et micro entreprises manufacturières et l'impôt sur le revenu des personnes physiques payés par les commerçants individuels pourront faire l'objet d'un report. Concrètement, pour les TPE manufacturières (y compris les commerçants individuels) dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 20M RMB (2,7M EUR), tous leurs impôts seront différés ; pour les entreprises manufacturières de taille moyenne avec un chiffre d'affaires annuel de 20M à 400M RMB (54M EUR), 50% de leurs impôts seront différés, et celles ayant des difficultés particulières peuvent demander à différer tous leurs impôts. Le report d'impôt sera mis en œuvre à partir du 1^{er} novembre de cette année et prendra fin en janvier de l'année prochaine. On estime que le report d'impôt sera d'environ 200 Mds RMB (27 Mds EUR). En outre, afin d'atténuer les difficultés des entreprises d'électricité et de chauffage à cause de la hausse du prix du charbon, le report de leurs impôts sera également mis en œuvre au T4 et devrait totaliser environ 17 Mds RMB (2,3 Mds EUR).
- ii) La mise en œuvre de l'exonération de l'impôt sur les sociétés et de la TVA sur les revenus d'intérêts des obligations obtenus par les investisseurs institutionnels étrangers en investissant sur le marché obligataire chinois sera prolongée jusqu'à la fin du « 14^e plan quinquennal », soit le 31 décembre 2025. Pour mémoire, cette mesure a été annoncée pour la première fois en novembre 2018, l'impôt sur les sociétés et la TVA sont temporairement exonérés des revenus d'intérêts obligataires obtenus par les institutions étrangères investissant sur le marché obligataire domestique du 7 novembre 2018 au 6 novembre 2021.

Politique fiscale : les autorités relancent leurs travaux sur le projet d'une taxe foncière nationale

A la suite du Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire qui s'est réuni du 19 au 23 octobre, l'Assemblée nationale populaire (ANP) a annoncé la décision d'autoriser le Conseil des Affaires d'Etat à mener des travaux d'expérimentation sur une taxe foncière (房地产税) dans certaines régions. Le texte détaille quelques modalités pratiques des expérimentations : des zones pilotes, non encore choisies à ce stade, seront établies pour une durée de cinq ans. Les essais couvriront plusieurs types de biens immobiliers (propriétés résidentielles, commerciales, etc.), les terrains ruraux étant exclus. A ce stade, aucune ville n'a été mentionnée, de même qu'aucun taux ni assiette d'imposition. Ces modalités devraient être précisées par le MOF et l'Administration générale des impôts. S'agissant des tests, le Conseil des Affaires d'Etat est en charge de formuler les mesures générales, et les gouvernements locaux assureront le déploiement des projets pilotes.

Pour rappel, des projets pilotes avaient déjà été lancés en 2011 dans les municipalités de Shanghai et Chongqing, mais ont présenté des résultats limités en raison de leur champ d'application restreint. Officiellement, le projet de législation sur une taxe foncière chinoise a été inscrit à l'ordre du jour de travail de l'ANP pour la première fois en 2015, sans aucune avancée concrète jusqu'à présent.

Ces nouvelles témoignent d'une volonté d'accélérer les réformes fiscales et illustrent les priorités politico-économiques des autorités à l'approche du Plénum du PCC en novembre et après les annonces sur la « prospérité commune » du Conseil pour les Affaires économiques et financières en août.

Politique monétaire : la PBOC a augmenté les injections de liquidités à court terme pour apaiser les tensions sur le marché interbancaire

Depuis le 20 octobre, la PBOC a augmenté ses injections de liquidités à court terme en effectuant consécutivement 3 opérations de *7-day reverse repo* de 100 Mds RMB entre le 20 et le 22 octobre et 3 opérations de *7-day reverse repo* de 200 Mds RMB entre le 25 et le 27 octobre, soit une injection nette totale de 780 Mds RMB. Le taux d'intérêt de *7-day reverse repo* reste inchangé à 2,20% depuis mars 2020. Cette augmentation ponctuelle des injections de liquidités est principalement destinée à apaiser les tensions sur le marché interbancaire résultant du paiement des impôts des sociétés tous les 23 du mois ainsi que de l'accélération des émissions obligataires gouvernementales.

Le Shibor à un jour, un indicateur des coûts de refinancement interbancaires, est assez volatile en chutant de 2,22% le 19 octobre à 1,55% le 26 octobre (soit une forte baisse de 67 points de base) et ensuite remonte de 38 points de base à 1,94% le 27 octobre. Par contre, le Shibor à 7 jours reste relativement stable mais s'établit à 2,30% le 27 octobre, supérieur au taux d'intérêt officiel à 7 jours de 2,20%.

Banque centrale : la PBOC et la BOJ renouvellent l'accord d'échange de devises

La PBOC a récemment renouvelé [un accord d'échange de devises \(currency swap\) avec la Banque du Japon \(BOJ\)](#) pour un montant de 200 Mds RMB (27 Mds EUR). Cet accord sera valable pour trois ans et peut être prolongé sur consentement mutuel. Pour mémoire, cet accord d'échange de devises entre la PBOC et la BOJ a été signé pour la première fois en octobre 2018, visant à « faciliter le règlement bilatéral du commerce et des investissements et à fournir un soutien de liquidité à court terme aux marchés financiers ».

Depuis 2008, la PBOC a signé les accords d'échange de devises avec une vingtaine de pays et régions pour un montant total de 3150 Mds RMB (425 Mds EUR), y compris la zone euro, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie, la Corée du Sud, la Malaisie, la Biélorussie, la Russie, l'Indonésie, l'Argentine, l'Islande, le Singapour, la Nouvelle-Zélande, l'Ouzbékistan, la Mongolie, le Kazakhstan, la Thaïlande, le Pakistan etc.

Finance verte : l'Administration de l'énergie nationale et ICBC ont signé un accord de coopération stratégique sur la finance verte

Le 25 octobre, l'Administration de l'énergie nationale et ICBC ont signé [un accord de coopération stratégique](#) : au cours des cinq prochaines années, ICBC fournira un financement de 3 000 Mds RMB (405 Mds EUR) pour le secteur de l'énergie en Chine, visant à promouvoir conjointement le développement de l'énergie verte et la neutralité carbone.

Fin juin 2021, ICBC a émis au total 10 Mds USD des obligations vertes et le solde des prêts verts a atteint 2150 Mds RMB (290 Mds EUR).

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

Echanges et politique commerciale

Relation Chine-US : entretien virtuel entre Liu He et Janet Yellen

Après s'être entretenu avec la représentante américaine au Commerce Katherine Tai le 9 octobre ([voir les brèves de la semaine du 11 octobre](#)), le vice-Premier ministre Liu He a eu un entretien avec la secrétaire américaine au Trésor Janet Yellen le 26 octobre (heure de Pékin)/25 octobre (heure de Washington). Il s'agit du second échange entre les deux négociateurs en chef chargés de l'économie, après une première prise de contact en juin dernier ([voir les brèves de la semaine du 31 mai](#)).

[Lors de la conférence de presse du ministère chinois du Commerce \(MOFCOM\) du 28 octobre](#), la porte-parole a indiqué que Liu He et Janet Yellen ont discuté pendant environ une heure et demie d'un large éventail de sujets économiques et commerciaux, qualifiant les échanges de « pragmatiques, professionnels et approfondis ». Les deux parties sont convenues que la reprise économique mondiale se trouve à un moment critique et qu'il est important pour la Chine et les Etats-Unis de renforcer leur communication et la coordination des politiques macroéconomiques. Les deux parties ont également échangé leurs points de vue sur la coopération multilatérale dans les domaines de la réglementation des marchés financiers et ainsi que la coopération dans le cadre du G20. Les deux parties auraient également évoqué leurs préoccupations respectives : la Chine a ainsi exprimé son souhait de suppression des droits de douane additionnels et des sanctions américaines à l'encontre des entreprises chinoises (et plus généralement le traitement équitable de ces dernières).

[Selon le communiqué officiel américain](#), les deux parties ont eu des échanges sur les développements macroéconomiques et financiers aux Etats-Unis et en Chine, reconnaissant que les évolutions dans leurs deux économies ont des implications importantes pour l'économie mondiale. Janet Yellen aurait également soulevé les préoccupations américaines « d'une manière franche ».

Les deux parties sont convenues de poursuivre leurs échanges à l'avenir.

Relation Chine-US : le régulateur américain retire sa licence à China Télécom

Le gouvernement américain a annoncé, le mercredi 26 octobre, la révocation de la licence de services internationaux de télécommunication (*licence 214*) de la filiale américaine de China Télécom. La Commission fédérale des communications (FCC) a fait savoir à l'opérateur chinois, présent aux États-Unis depuis près que vingt ans, qu'il dispose de soixante jours pour cesser ses activités. Le principal opérateur de téléphone fixe en Chine servait 335 millions d'abonnés à travers le monde en 2019 et prétend être le principal opérateur de téléphonie fixe et de haut débit au monde, selon un [rapport](#) du Sénat américain.

Selon le régulateur américain des télécommunications, China Télécom présenterait des « risques significatifs » pour la sécurité nationale. L'entreprise chinoise serait en effet sujette à « l'influence » et au « contrôle » du gouvernement chinois, ce dernier pouvant « accéder, stocker, interrompre et détourner les communications américaines » à des fins préjudiciables pour les États-Unis du fait notamment du risque d'espionnage. L'agence gouvernementale indépendante a également fait savoir qu'elle envisageait de faire cesser les opérations de trois autres entreprises chinoises de télécommunication pour les mêmes raisons : China Telecom Americas, China Unicom Americas, Pacific Networks Corp et sa filiale ComNet (USA) LLC.

La filiale américaine de China Telecom a fait part de sa « déception » et a déclaré qu'elle chercherait à « continuer à servir ses clients par tous les moyens » à sa portée. Le ministère chinois du Commerce (MOFCOM) a pour sa part [regretté](#) la « généralisation du concept de sécurité nationale » par Washington, qu'elle a qualifié « d'abus de pouvoir portant malicieusement préjudice aux entreprises chinoises, ce qui est contraire aux principes de marché ». Le MOFCOM a également prévenu que « la Chine prendra toutes les mesures nécessaires pour préserver les droits et intérêts légitimes des entreprises chinoises ».

L'indice Hang Seng Tech, qui comprend principalement les entreprises technologiques chinoises négociées à Hong Kong, a chuté de 3,9 % le lendemain de cette annonce, enregistrant sa plus forte baisse depuis plus d'un mois. Cette décision menace d'exacerber les tensions entre Pékin et Washington et intervient alors que la FCC avait suspendu l'autorisation d'exercice sur le territoire américain de China Mobile pour les mêmes motifs en mai 2019.

Le 27 octobre, le Sénat américain a par ailleurs unanimement adopté le [« Secure Equipment Act »](#), prévoyant de bloquer la délivrance de licences d'exportation aux fournisseurs d'équipements de télécommunication à des entreprises étrangères qui présenteraient un risque pour la sécurité nationale américaine. Les entreprises chinoises Huawei et ZTE risquent fort probablement d'être visées par cette nouvelle législation.

Relation Chine-US : publication des chiffres sur la délivrance de licences d'exportation

Le 21 octobre, le député républicain Michael McCaul a publié des données du Département du Commerce américain [révélant](#) que 301 licences d'exportation, pour une valeur combinée de 100 Mds USD, ont été octroyées à des fournisseurs de Huawei et SMIC entre le 9 novembre 2020 et le 20 avril 2021. Selon les données du département du Commerce, durant cette période, au total 113 licences d'exportation ont été accordées aux fournisseurs américains de Huawei pour une valeur de 61 Mds USD, et 188 licences ont été accordées à des fournisseurs de SMIC pour une valeur de 42 Mds USD, leader chinois des semi-conducteurs.

L'administration du président Donald Trump avait placé les deux entreprises chinoises sur la « Entity List » en 2019 au motif qu'elles présenteraient un risque pour la sécurité nationale américaine, interdisant ainsi les entreprises américaines de commercer avec elles sans l'obtention préalable d'une licence auprès du département du Commerce.

En l'espèce, les technologies exportées à Huawei et SMIC étaient essentiellement des semi-conducteurs, principalement destinés au marché automobile. Le département américain du Commerce n'a pas réfuté la véracité des données publiées, mais a assuré que la politique de délivrance de licences a uniquement pour fonction de « restreindre l'accès de Huawei aux marchandises, aux logiciels ou aux technologies pour des activités qui pourraient nuire aux intérêts de la sécurité nationale et de la politique étrangère des États-Unis », sous-entendant que les semi-conducteurs pour véhicules automobiles ne relèvent pas de cette catégorie.

OMC : établissement d'un nouveau groupe spécial entre la Chine et l'Australie à l'OMC

L'organe de règlement des différends (ORD) de l'OMC [a tenu une réunion le 26 octobre](#) au sujet de la plainte de l'Australie à l'encontre de Pékin. La Chine était le principal marché d'exportation de vin pour l'Australie (37 % des ventes totales, en valeur) jusqu'à l'imposition de droits antidumping allant de 116,2 % à 218,4 % pour une durée de 5 ans ([voir les brèves de la semaine du 29 mars 2021](#)). Cette réunion a abouti à l'établissement d'un groupe spécial chargé d'examiner les mesures commerciales prises par la Chine à l'encontre de l'Australie.

Ce différend vient s'ajouter à deux autres affaires récentes opposant la Chine et l'Australie. L'Australie a en effet obtenu la mise en place, le 28 mai 2021, d'un 1^{er} groupe spécial au sujet des droits antidumping et compensateurs imposés par la Chine sur les importations d'orge en provenance d'Australie tandis que la Chine a porté plainte, le 24 juin 2021, contre l'Australie au sujet de droits antidumping et compensateurs imposés sur les importations d'acier en provenance de Chine ([voir les brèves de la semaine du 21 juin 2021](#)).

Commerce extérieur : inspection des exportations d'engrais chinois

Dans une [note officielle](#) publiée le 11 octobre, l'Administration générale des douanes (GACC) a annoncé que les engrais destinés à l'exportation seraient soumis à une « inspection » à partir du 15 octobre. Cette nouvelle mesure vise une liste de 29 types d'engrais, dont l'urée, DAP, MAP, NPK, NP/NPS, MOP, SOP, le chlorure d'ammonium, et le nitrate d'ammonium. La nature des contrôles demeure encore floue.

Cette annonce intervient après que la Commission nationale pour le développement et la réforme (NDRC) [a enjoint](#) en juillet les entreprises chinoises à suspendre leurs exportations d'engrais jusqu'en juin 2022 afin de stabiliser les prix et garantir l'approvisionnement du marché intérieur. En septembre, la NDRC avait [exhorté](#), avec 12 départements du gouvernement, dont le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information (MIIT), les autorités locales à maintenir les usines d'engrais en activité malgré les coupures d'électricité, afin de stabiliser le prix des engrais.

Touchés par la hausse sans précédent des coûts de l'énergie et du transport maritime, les prix internationaux des produits agroalimentaires, déjà à leur plus haut niveau depuis plus d'une décennie [selon l'Indice de la FAO](#), pourrait voir son augmentation aggravée par la restriction des exportations chinoises (30 % des exportations mondiales d'engrais).

Retour au sommaire ([ici](#))

Climat des affaires

Investissements étrangers : publication du 14^e plan quinquennal sur les investissements étrangers

Le 22 octobre, le ministère du Commerce (MOFCOM) a publié [son 14^e plan quinquennal sur les investissements étrangers entrants](#). Ce document encadre les objectifs et annonce les mesures de promotion des investissements pour la période 2021-2025.

Le plan fixe un objectif de 700 Mds USD d'investissements étrangers accueillis au cours des cinq prochaines années, soit une croissance de seulement 0,2 % (698 Mds USD enregistrés entre 2016 et 2020). L'objectif fixé est très conservateur, la Chine devant recevoir 160 Mds USD d'IDE pour la seule année 2021 [selon les estimations du MOFCOM](#) (si ceux-ci restaient stables, ils s'élèveraient à 800 Mds USD en cinq ans).

Pékin s'engage à assouplir progressivement des restrictions relatives au plafond de participation des entreprises étrangères dans l'agriculture, l'industrie manufacturière, les télécommunications, l'internet, l'éducation, la culture, et la santé. La réforme relative à l'ouverture du marché des capitaux serait par ailleurs poursuivie et approfondie ; les conditions préalables pour les investissements de « bonne qualité » dans des sociétés cotées dites « stratégiques »¹ seraient quant à elles assouplies.

Au cours des cinq prochaines années, Pékin souhaite attirer davantage d'investissements étrangers vers les segments de l'agriculture moderne (affinage, logistique et e-commerce de produits agricoles), de la R&D et des industries manufacturières haut de gamme (intelligence artificielle, semi-conducteurs, produits pharmaceutiques), ainsi que les services à haute valeur ajoutée (services financiers, santé, économie du vieillissement, tourisme).

Si la Chine s'engage à traiter équitablement les investisseurs étrangers vis-à-vis des entreprises chinoises (notamment dans le processus d'élaboration des standards techniques et dans la participation aux marchés publics), elle annonce également un renforcement du contrôle des investissements étrangers dans les secteurs liés à la « sécurité nationale »² ([voir les brèves de la semaine du 4 janvier 2021](#)).

Le volet international du plan déclare que la Chine mettra pleinement en œuvre les dispositions du RCEP, prendra les mesures nécessaires pour rejoindre le CPTPP et pour promouvoir l'entrée en vigueur de l'accord global sur les investissements entre l'UE et la Chine (CAI) ; elle viserait également à établir des mécanismes de dialogue avec ses partenaires pour s'opposer à « toute forme de protectionnisme et de discrimination » dans les investissements.

¹ Les investissements dits « stratégiques » sont des investissements de moyen à long terme dont les investisseurs ont un intérêt réel dans les activités de l'entreprise (vis-à-vis les investisseurs de court terme qui effectuent des transactions dans le marché de bourses seulement pour y profiter).

² La loi sur la sécurité nationale adoptée en juillet 2015 retient une définition extensive du concept de « sécurité nationale » : « l'existence relative de menaces internes ou internationales visant la capacité de l'Etat à gouverner, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale, le bien-être du peuple, le développement économique et social durable et tout autre intérêt national majeur ainsi que la capacité à maintenir un état de sécurité permanent ». En 2014, [Xi Jinping](#) définissait 11 domaines stratégiques pour la sécurité nationale de la Chine : sécurité politique, intérieure, militaire, économique, culturelle, sociale, technologique, de l'information, écologique, des ressources et nucléaire.

Propriété intellectuelle : publication du 14^e plan quinquennal sur la propriété intellectuelle

Le 28 octobre, le Conseil d'Etat a publié le [14^e plan quinquennal pour la protection et la mise en œuvre de la propriété intellectuelle](#). Ce plan liste des objectifs à accomplir d'ici 2025 et assigne des tâches à un ensemble d'autorités administratives et judiciaires pour y parvenir.

Après avoir annoncé que les objectifs définis par le 13^{ème} plan quinquennal ont été atteints et les délais respectés, le plan fixe un ensemble d'objectifs chiffrés et non chiffrés pour les cinq années à venir. Il énonce également quatre principes de base pour son élaboration, à savoir (i) privilégier la qualité à la quantité en matière de propriété intellectuelle, (ii) renforcer l'intégralité de la chaîne de protection des droits de PI (iii) promouvoir une coopération internationale active et (iv) améliorer le système complet de gouvernance de propriété intellectuelle.

Les objectifs chiffrés du plan reprennent en partie ceux déjà énoncés par la [stratégie de PI à 15 ans publiée en septembre dernier](#), à savoir le doublement du nombre de brevets d'invention de haute-valeur pour 10 000 habitants (qui devra s'élever à 12), la valeur ajoutée des industries à forte intensité de brevets qui devra atteindre 13% du PIB et celle des industries basées sur le droit d'auteur qui devra atteindre 7,5% du PIB. Par ailleurs, est prévue une augmentation de 50% des inscriptions de nantissements de droits de propriété intellectuelle, une augmentation de 10% des redevances sur des droits PI, un doublement des brevets étrangers, ainsi qu'un taux de satisfaction de la société à l'égard de la protection de la PI à 82% et quant aux décisions judiciaires civiles de première instance de 85%.

Les autres objectifs, listés dans un ensemble de rubriques à destination des différentes autorités administratives ou judiciaires qui seront chargées de leur mise en œuvre sont beaucoup plus vastes. Classiquement, ils témoignent de la volonté de la Chine de renforcer son système législatif, notamment dans des domaines comme l'intelligence artificielle ou le big data, de renforcer la lutte contre la contrefaçon, y compris dans le e-commerce, ou encore de renforcer la protection judiciaire des droits de PI et son articulation avec la protection administrative. Le volet de coopération internationale est lui aussi assez classique, et témoigne de la volonté chinoise de s'impliquer plus activement dans la gouvernance mondiale de PI, notamment dans les négociations au sein de l'OMC, ou encore via la promotion de la PI dans la négociation d'accords de libre-échange.

Deux points du plan attirent particulièrement notre attention. Tout d'abord, la volonté d'améliorer les politiques de propriété intellectuelle pour protéger la sécurité nationale, notamment en matière de technologies essentielles. Cela implique notamment un renforcement des contrôles en matière de transferts de droits de PI vers l'étranger, ou encore une promotion de l'application extraterritoriale des lois et règlements de PI. Par ailleurs, le plan vise à renforcer le système de crédit social en matière de PI, notamment en développant un catalogue de crédit social dédié aux titres de PI. Ces deux aspects intéresseront sans doute fortement les entreprises étrangères présentes en Chine.

Retour au sommaire ([ici](#))

Industrie et numérique

Cybersécurité : l'Administration chinoise du cyberspace (CAC) propose des critères pour évaluer la sécurité des transferts de données transfrontaliers

Le 29 octobre, la CAC a [publié](#) une première version, ouverte aux commentaires, des « mesures pour l'évaluation de sécurité des transferts de données vers l'étranger ». Le texte devrait ainsi formaliser un certain nombre de procédures déjà mises en œuvre dans le cadre de l'application de la loi sur la cybersécurité (2017), la loi sur la sécurité des données (septembre 2021) et la loi sur la protection des données personnelles (novembre 2021). Le texte rappelle ainsi le principe d'une auto-évaluation en amont (事前评估) et d'une supervision continue par les autorités (持续监督). Il suggère que les autorités s'engagent à accepter les dossiers sous sept jours ouvrés suite à la soumission du formulaire d'auto-évaluation et à donner un avis sous 45 jours, voire 60 si la situation l'exige. Les décisions ainsi formulées par les régulateurs (CAC, bureaux locaux de la sécurité publique ou régulateurs sectoriels le cas échéant) seraient valides pour deux ans, sauf en cas de changement dans les conditions justifiant les transferts concernés.

Les données soumises aux procédures de contrôle sont les suivantes : (1) données générées par des « opérateurs d'infrastructures critiques » (CILO) ; (2) données « importantes », dont le principe a été introduit par la loi sur la sécurité des données ; (3) données générées par des opérateurs disposant de données personnelles de plus de 1 M de personnes ; (4) données générées par des opérateurs exportant vers l'étranger des données de plus de 100 000 personnes, ou plus de 10 000 personnes s'il s'agit de données personnelles sensibles ; (5) toute autre situation requise par une réglementation spécifique de la CAC.

Dans le cadre de l'évaluation des transferts de données à l'étranger, la CAC demande aux opérateurs de justifier la « sécurité », la « légalité » mais aussi la « légitimité » (正当性) et le « caractère obligatoire » (必要性) de ces transferts, rappelant implicitement que ceux-ci doivent être une exception, et non la norme. La procédure impliquerait également de démontrer la capacité des récipiendaires du transfert à assurer l'intégrité des données une fois celles-ci transférées à l'étranger en fonction des potentiels risques pour la « sécurité nationale » et les droits et intérêts des personnes concernées. La relation contractuelle entre l'entité émettrice de données et le récipiendaire fait également partie des principaux critères évalués, ce dernier devant par exemple s'engager à ne pas transmettre les données à une entité tierce et prévoir des mesures d'urgence en cas de fuite de données.

E-commerce : publication d'un 14^{ème} plan quinquennal pour le e-commerce suggérant une croissance annuelle de 7,5% par an des ventes en ligne

Le 26 octobre, le Ministère du Commerce (MOFCOM), l'Administration chinoise du Cyberspace (CAC) et la Commission nationale pour le Développement et la réforme (NDRC) ont publié conjointement un [14^{ème} plan quinquennal](#) (2021-2025) pour le développement du e-commerce.

Ce plan prévoit que les ventes de e-commerce atteindront 17 000 Mds CNY (2 280 Mds EUR) par an en 2025, contre 11 800 Mds CNY (1 583 EUR) en 2020, soit une augmentation moyenne de 7,6% par an. Ce taux de croissance indicatif se situe largement en-dessous de la moyenne au cours du 13^{ème} plan quinquennal (2016-2020), qui avait atteint 22% par an. Le nombre de personnes employées dans le e-commerce devrait dans le même temps passer de 60,2 M à 70 M. Reconnaisant des lacunes dans le développement du e-commerce, le

plan semble ainsi adopter une approche prudente, appelant notamment à renforcer la prise de conscience des risques.

La contribution économique et sociétale du e-commerce est cependant présentée sous un angle favorable : « bras armé » (抓手) pour la réduction de la pauvreté et « un canal important pour l'emploi et l'entrepreneuriat ». Les objectifs annoncés pour les « transactions rurales » (农村电子商务) devraient ainsi atteindre 2 800 Mds CNY en 2025, soit une augmentation de 11% en moyenne, donc supérieure à la croissance moyenne du secteur. Le plan insiste par ailleurs fortement sur le rôle du e-commerce transfrontalier, qui est présenté comme un moyen d'« internationaliser les entreprises ». Des accords sur le e-commerce estampillés « Routes de la Soie » ont été conclus avec 22 pays jusqu'à présent. Les transactions transfrontalières devront représenter 2 500 Mds CNY en 2025, contre 1 690 Mds CNY en 2020, soit une croissance annuelle de 9,6% sur la période. Le plan reconnaît néanmoins que l'environnement réglementaire devient de plus en plus contraignant pour les entreprises désireuses de s'internationaliser, notamment à cause des mesures liées à la protection des données personnelles et les restrictions sur les flux de données transfrontaliers. Cette situation justifie la volonté annoncée de promouvoir la définition de normes internationales pour accélérer les flux de marchandises, mais aussi de données, au niveau international, notamment via la conclusion d'accords spécifiques aux niveaux bilatéral et régional.

A noter également que le plan présente également une vision à l'horizon 2035. A cette échéance, l'utilisation intégrée du e-commerce pourrait notamment permettre de modifier en profondeur la vie de la population et les modes de production, notamment grâce à son intégration dans les chaînes de valeur mondiales. L'intégration du e-commerce et de l'internet industriel est également évoqué, de même que la valorisation des données comme « facteurs de production » (数据要素) via la mise en place de plateformes dédiées.

Matières premières : le secteur des terres rares pourrait se concentrer autour d'un unique acteur dominant

China Minmetals Corporation (CMC), China Aluminum Corporation et la municipalité de Ganzhou (province du Jiangxi) prévoient une « [restructuration](#) stratégique » de leurs filiales dédiées aux terres rares, selon la filiale de CMC. S'il n'est pas officiellement annoncé qu'il s'agira d'une fusion, une telle opération pourrait créer une entreprise publique, qui disposerait alors de 70% des parts de marché de la production nationale de terres rares moyennes et lourdes ; et de 40% pour les terres rares légères.

Selon le Secrétaire général de la Commission d'administration et de supervision des actifs publics (SASAC) chargée de la supervision des entreprises publiques, une telle fusion aurait pour dessein de promouvoir la restructuration du secteur des terres rares afin de créer une entreprise d'ampleur mondiale. La restructuration pourrait voir [la forme suivante](#) : une entreprise dans le Sud de la Chine qui produirait essentiellement des terres rares lourdes (europium, gadolinium, terbium, dysprosium, erbium, yttrium, holmium, thulium, ytterbium, lutécium) ; une entreprise dans le Nord pour les terres rares légères (lanthane, cérium, praséodyme, néodyme, samarium).

En 2020, 48% de la production de terres rares lourdes émanaient de Chine, qui domine également la chaîne de valeur des terres rares (voir [note du SER de Pékin du 4 novembre 2019](#)). Fin septembre 2021, les quotas de production de terres rares pour 2021 ont été [rehaussés de 20%](#) par rapport à 2020, dans un contexte où les prix de certaines terres rares lourdes (dysprosium, terbium) ont augmenté cette année en raison de la situation politique en Birmanie (39% des terres rares lourdes en 2020).

Pour mémoire, les éléments de terres rares sont un groupe de 17 éléments chimiques relativement abondants dans la croûte terrestre, dont les propriétés physiques en font des éléments essentiels aux industries de l'électronique, électromagnétique, énergies nouvelles. Ils sont subdivisés en deux groupes : les terres rares légères (les plus abondantes) et les terres rares lourdes, moins abondantes. Les terres rares lourdes permettent des applications telles que les aimants permanents, les diodes, les phosphores ou les renforceurs de dispersion dans les métaux.

Economie numérique : la première version de l'amendement de la loi anti-monopole a été publiée

A la suite de la [première lecture](#) de la loi anti-monopole par le Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire (ANP) (voir [brèves du SER de Pékin du 18 octobre 2021](#)), une première version amendée de la loi a été publiée. Parmi les principaux changements, sont à noter : (1) le montant maximal des amendes s'élève à 10% du revenu de l'entreprise, mais pourrait également être quintuplé dans le cas où la violation des lois anti-monopoles a des conséquences sérieuses, portant ce montant maximal à 50% du chiffre d'affaires d'une entreprise ; (2) [pour les individus directement responsables](#) d'infraction de la loi anti-monopole, une amende allant jusqu'à 1 M CNY (135 000 EUR environ) pourrait être mise en place ; (3) un mécanisme de prolongation des processus d'enquête pourrait être introduit, permettant de prolonger une enquête au-delà de la limite des 180 jours.

Ces projets d'amendements peuvent encore être modifiés, deux lectures supplémentaires étant prévues avant l'adoption définitive.

Santé : publication d'un 14^{ème} plan quinquennal pour l'économie du vieillissement

Le Ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information (MIIT), le Ministère des Affaires civiles et la Commission nationale de la santé ont publié conjointement un « Plan d'action du développement de l'industrie de la santé et des soins aux personnes âgées (2021 – 2025) ». Ce plan met l'accent sur le développement technologique et l'utilisation des technologies de l'information pour améliorer la qualité de vie et de soins des personnes âgées, notamment via la mise en place de projets-pilotes et la formation de talents. A noter également que l'« intégration de l'industrie et de la finance » figure parmi les priorités : des mesures spécifiques étant envisagées pour soutenir et financer les entreprises innovantes du secteur et les encourager à se coter en bourse.

Selon les [projections](#) officielles, à la fin du 14^{ème} plan quinquennal, le nombre des personnes de plus de 65 ans en Chine dépassera 210 millions, soit de 15% de la population. En 2050, le nombre de personnes de plus de 60 ans en Chine devrait atteindre 500 M.

Retour au sommaire ([ici](#))

Développement durable, énergie et transports

Climat : à la veille de la CoP26 à Glasgow, la Chine publie trois plans climat structurants

Alors que la CoP26 va s'ouvrir à Glasgow le 31 octobre, la Chine a publié trois plans climats qui vont constituer une référence pour la décennie à venir. Premièrement, le 24 octobre, un « Avis sur le pic d'émission et la neutralité carbone » a été publié conjointement par le Comité central du Parti communiste et par le Conseil des Affaires de l'Etat. Il a vocation à être complété par au moins une dizaine de plans sectoriels. Deuxièmement, le 27 octobre a été publié le premier de ces plans complémentaires, le « Plan d'action pour le pic des émissions de dioxyde de carbone ». Plus précis, il se concentre sur la décennie à venir et décline les objectifs par secteur. Chaque secteur économique se voit attribué quelques grands principes, assortis de certains objectifs chiffrés. Les différents plans sectoriels qui seront publiés dans les mois à venir devront étoffer ces objectifs encore très généraux. Enfin, la « contribution déterminée au niveau national » (c'est-à-dire la contribution de la Chine à l'Accord de Paris) a été mise à jour et communiquée au Secrétariat des Nations Unies, conformément aux engagements chinois.

Ces différents plans constituent une déclinaison de l'ambition climatique chinoise, plutôt qu'un éventuel rehaussement. L'avis pose ainsi comme principal objectif nouveau à l'horizon 2060 l'atteinte d'un seuil d'au moins 80% d'énergie d'origine non-fossile, qui est en fait une traduction en chiffres de l'objectif énoncé par XI Jinping en septembre 2020 de neutralité carbone en 2060.

Marché carbone : la première échéance de conformité du marché carbone approchant, le MEE ordonne un réexamen de tous les rapports d'émissions en réponse à la fraude sur les données et rend éligibles les anciens crédits de compensations pour les entreprises assujetties

Le lundi 25 octobre, le ministère de l'Ecologie et de l'Environnement (MEE) a [ordonné](#) à ses bureaux provinciaux de réexaminer tous les rapports d'émissions pour les années 2019 et 2020 soumis par les quelque 2000 entreprises de production d'électricité au charbon assujetties au marché national du carbone, alors que des révélations de falsification de données ont été faites cet été.

Au début du mois de juillet, le bureau municipal du MEE de la ville de Wuhai, en Mongolie intérieure, a [accusé](#) la société *Inner Mongolia Erdos High-tech Materials* et le vérificateur *Green Tech* d'avoir falsifié des données d'émissions de CO₂, qui auraient permis à l'entreprise d'obtenir d'avantage de quotas d'émissions si la fraude était passée inaperçue. « Les récentes affaires de fraude aux données d'émissions impliquant certaines entreprises et organisations doivent être prises au sérieux », indique l'annonce du MEE. Le réexamen au niveau local doit être achevé et faire l'objet d'un rapport au gouvernement central avant le 30 novembre.

Le lendemain, le MEE a déclaré dans une autre [annonce](#) que tous les crédits de compensation nationaux (CCER, *Chinese certified emission reduction*) sont éligibles pour la première échéance de conformité de son marché carbone national, y compris les catégories qui avaient été interdites sur les huit marchés pilotes régionaux pendant des années. Les 20 à 40 millions de crédits certifiés peuvent désormais être utilisés par toutes les entreprises sur le marché qui doivent restituer des quotas pour se conformer à leurs plafonds d'émissions de 2019 et 2020 d'ici la fin de l'année. L'utilisation des compensations reste cependant limitée à 5 % du volume total d'émissions pour chaque établissement.

Environnement et aviation civile : contributions de l'aviation civile au plan du Conseil des Affaires de l'Etat sur l'atteinte du pic d'émissions de gaz à effet de serres d'ici 2030

Le [plan](#) publié par le Conseil des Affaires de l'Etat contient peu d'éléments concrets s'agissant du transport aérien. La principale annonce concerne une promotion « vigoureuse » des carburants durable d'aviation (en anglais SAF), mais sans indications d'objectifs précis, ni en matière de calendrier, de niveau d'incorporation des SAF par les compagnies aériennes chinoises, de plans de production de ces carburants, ou de développement de réseaux d'infrastructures. Des solutions de ruptures technologiques sont également souhaitées pour optimiser les trajectoires de vol et le contrôle aérien, dans un objectif de réduction de l'empreinte carbone.

Enfin, le plan annonce que la Chine prendra également sa part aux négociations internationales pour la réduction des émissions, même si pour l'heure le pays [a refusé de participer](#) à la phase pilote du « régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale » (en anglais CORSIA), mis en place par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), qui a débuté en janvier 2021 et s'étend [jusqu'en 2026](#). Un [document complémentaire](#), publié dans la foulée du plan du Conseil des Affaires de l'Etat par l'Administration de l'Aviation Civile de Chine (CAAC), apporte peu de compléments, même s'il est notamment fait allusion au développement de programmes « d'avions à énergie nouvelle » (sans aucune autre précision) ainsi qu'à un objectif de conversion à l'électrique d'ici à 2030 de la totalité du parc de véhicules utilitaires utilisés dans les aéroports chinois.

Ecologie : la NFGA présente les cinq normes nationales relatives aux parcs nationaux

Le 25 octobre, L'Administration nationale des Forêt et des Prairies (NFGA) a tenu une [conférence de presse thématique](#) en vue de présenter les cinq normes nationales relatives aux parcs nationaux, englobant l'ensemble des aspects sur la gestion de parcs, notamment la création, la planification, la surveillance, l'évaluation des parcs nationaux ainsi que la délimitation et la mise en place de marquage des aires protégées. Conçues par le [Comité technique](#) pour la normalisation des parcs nationaux et des aires protégées fondé en 2019, ces normes constituent le fondement technique pour construire un système de parcs nationaux unifié et normalisé.

Pour rappel, le président chinois Xi Jinping a annoncé le lancement officiel de la première série des cinq parcs nationaux chinois, déjà en phase pilote depuis 2016, couvrant une surface de 23 000 km² et protégeant 30% des espèces sauvages clefs en Chine (voir [Brèves du SER de Pékin, Semaine du 11 octobre](#)).

Le 14^{ème} [plan](#) quinquennal pour la protection des forêts et des prairies, publié par la NFGA en août dernier, précise que la Chine publiera la loi relative aux parcs nationaux pendant la période du 14^{ème} plan (2021-2025), ainsi qu'une liste des prérogatives et des compétences en matière de gestion des ressources naturelles dans les parcs nationaux.

Transport aérien : les créanciers approuvent le plan de restructuration de HNA

Après dépouillement de la consultation des créanciers (Voir *Brèves du SER de Pékin* de la semaine dernière), les créanciers de HNA ont [approuvé le plan de restructuration](#) du conglomérat. La Haute Cour populaire de la province du Hainan a statué de la conformité du vote aux dispositions de la législation chinoise sur les faillites. Les décisions judiciaires finales sont attendues d'ici la fin d'année. Le groupe Liaoning Fangda se voit confirmé son statut « d'investisseur stratégique » du pôle aviation (Voir *Brèves du SER de Pékin*, [semaine du 13 septembre](#)), incluant Hainan Airlines et 11 autres compagnies aériennes. Avec un [investissement de 38 Mds CNY](#) (5,11 Mds



EUR), Fangda détiendra 25% de l'entité *ST HNA (listé 600221.SH à la bourse de Shanghai) : 12% par le biais d'une augmentation du capital ; 13% par l'acquisition de Grand China Air Co. Ltd, (actionnaire principal de *ST HNA). Comme investisseur stratégique, le groupe Fangda a l'obligation de veiller à la continuité des enregistrements et dépôts de marques et licences des compagnies aériennes. Aucune cession de capital ne sera autorisée avant dix ans, afin de donner une stabilité aux investissements.

Retour au sommaire ([ici](#))

Actualités régionales

Grande Baie : Projet de train Maglev entre Guangzhou, Shenzhen et Shanghai

Shanghai : 4ème conférence internationale sur les cosmétiques de l'Oriental Beauty Valley

La 4ème conférence internationale sur les cosmétiques de l'Oriental Beauty Valley devrait se tenir du 7 au 9 novembre dans le district de Fengxian (banlieue sud de Shanghai). Des représentants de grandes entreprises mondiales de cosmétiques y participeront, dont L'Oréal. Depuis son lancement en 2018, la conférence est devenue l'un des principaux forums du secteur des cosmétiques en Chine. L'édition 2021 permettra aux entreprises chinoises et étrangères du secteur d'explorer les tendances de l'industrie, notamment dans un contexte de pandémie de Covid-19. Le quartier Oriental Beauty Valley comprend un parc industriel de 20 km² qui héberge des centres de fabrication et sièges de marques de cosmétiques chinoises telles que Jala, Pechoin, Chicmax et Marie Dalgar. D'après le gouvernement local, la vallée rassemble plus d'un quart des entreprises de cosmétique de Shanghai. Le parc a pour ambition d'égaliser Cosmetic Valley en France (Eure-et-Loir) et le Saito Life Science Park d'Osaka au Japon. Pour mémoire, le 14e plan quinquennal de Shanghai (2021-2025) projette d'atteindre 300 mds CNY en taille de marché dans le secteur des cosmétiques d'ici 2025. La ville accueillera 10 entreprises de premier plan avec un revenu annuel supérieur à 5 mds CNY chacune et 10 autres entreprises ayant un bénéfice annuel de 2 mds CNY chacune. Un centre étranger de l'Oriental Beauty Valley devrait être lancé à Milan, en Italie, pour renforcer l'influence internationale des produits cosmétiques fabriqués à Shanghai.

Source : <https://www.shine.cn/news/metro/2110267062/>

Shanghai : programme pilote à Shanghai et Canton visant à éliminer complètement la dette publique « cachée » des deux collectivités

Dans le cadre des efforts d'assainissement des finances publiques locales, le gouvernement de Shanghai a annoncé le 25 octobre un programme pilote visant à atteindre "zéro dette (publique) cachée" dans la ville. La province de Guangdong a lancé le même programme au début du mois. Aucune des deux régions n'a formulé d'agenda précis. La dette implicite, ou cachée, fait référence aux emprunts non comptabilisés dans leur bilan que les collectivités locales seront appelées à rembourser. Généralement, cette dette est détenue par des véhicules spécifiques chargés du financement des collectivités locales. Il n'existe pas de chiffres officiels publics concernant l'ampleur de la dette cachée dans les collectivités locales (elle atteindrait 48% du PIB d'après le FMI), et la situation est très différente d'une collectivité à l'autre. En 2018, les autorités locales se sont engagées à faire baisser leurs dettes cachées dans un délai de cinq à dix ans. Pour rappel, le déficit officiel des administrations publiques locales est en augmentation structurelle ces dernières années (25% du PIB en 2020 d'après le FMI) malgré un rebond post-Covid. Elles sont en effet tenaillées entre des missions de service public générant des dépenses importantes, et des recettes contraintes et dépendantes en partie de taxes sur les transactions immobilières.

Source : [Two Wealthy Chinese Regions Vow to Wipe Out Implicit Government Debt \(caixinglobal.com\)](https://www.caixinglobal.com)

Retour au sommaire ([ici](#))

Hong Kong et Macao

Hong Kong

Vie des affaires : VEOLIA a signé la Charte Low Carbon du Business Environment Council

Veolia a signé la charte du BEC (*Business Environmental Council*) qui encourage toutes les sociétés de Hong Kong à prendre des engagements volontaires pour réduire leur empreinte carbone. Veolia s'est ainsi engagée à réduire de 30% ses émissions carbone d'ici 2030 par rapport à 2019.

Environnement des affaires et mesures de lutte contre le Covid : lettre ouverte de l'ASIFMA

L'ASIFMA (*Asia Securities Industry & Financial Markets Association*), a publié lundi 25 octobre une lettre ouverte adressée au Secrétaire des finances, soulignant les risques que font peser les mesures de contrôle épidémique sur le rôle de Hong Kong en tant que place financière internationale.

L'Association dénonce en particulier la quarantaine allant jusqu'à 21 jours imposée aux voyageurs de retour à Hong Kong. Selon les résultats d'un sondage de l'ASIFMA, 48% des banques et gestionnaires d'actifs envisageraient le transfert de certaines fonctions hors de Hong Kong, en raison des contraintes opérationnelles liées aux mesures de quarantaine. 73% du panel interrogé estiment par ailleurs rencontrer des difficultés pour attirer et retenir des talents à Hong Kong.

Face aux restrictions en place et aux incertitudes qu'elles génèrent, l'ASIFMA formule plusieurs recommandations à destination du gouvernement dont la mise en place d'une feuille de route détaillant la stratégie de sortie de la politique « zero-Covid » : couverture vaccinale visée dans l'optique d'une réouverture, réduction progressive de la durée de la quarantaine imposée aux voyageurs.

Loi sur la sécurité nationale : les banques opérant à Hong Kong sont invitées à signaler tout bien « lié à une violation de la loi sur la sécurité nationale »

La HKMA a publié le 22 octobre une mise à jour des recommandations de l'Association des banques sous la forme de « FAQ » (questions posées fréquemment), en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Suite à cette mise à jour (question 71 des recommandations) les banques sont invitées à signaler à l'Unité commune de renseignements financiers (*Joint Financial Intelligence Unit JFIU*) tout bien suspecté d'être « lié à une violation de la loi sur la sécurité nationale », c'est-à-dire appartenant à une personne ayant commis, ou tenté de commettre une action mettant en danger la sécurité nationale, ou ayant elle-même participé à financer ou à faciliter des actions mettant en danger la sécurité nationale.

Une précédente mise à jour de ce document, datant du 30 septembre 2020 imposait déjà aux banques de signaler les transactions violant, ou suspectées de violer, la loi sur la sécurité nationale à Hong Kong en suivant la même procédure que pour les signalements relatifs au blanchiment d'argent ou au financement du terrorisme.

Inflation : l'indice des prix à la consommation progresse modestement en septembre (+1,4% en g.a.)

La progression de l'indice des prix à la consommation a ralenti en septembre à +1,4% en glissement annuel (après +1,6% au mois d'août), soit un niveau largement inférieur au consensus des analystes (3% d'après les données collectées par Bloomberg). En termes séquentiels m/m, le niveau de l'indice des prix à la consommation se contracte ainsi de -1,4%. Les subventions publiques accordées aux locataires de logements sociaux sont citées

comme étant le principal facteur explicatif de cette contraction, la variation de l'IPC entre août et septembre corrigée de l'impact de ces subventions publiques faisant apparaître une légère hausse de l'indice des prix à la consommation (+0,2%).

Place financière : première journée d'échanges record à la bourse de Hong Kong pour les futurs sur le MSCI China A Index

Les futurs « HKEX A50 » ont été lancés le lundi 25 octobre à la bourse de Hong Kong, avec pour sous-jacent l'indice « MSCI China A Index » qui réplique la performance des 50 actions cotées à Shenzhen et Shanghai (et accessibles à travers le *Stock Connect*) les plus importantes par capitalisation. Le lancement de ce produit s'inscrit dans le cadre du contrat remporté par HKEX face à SGX en mai 2020, portant sur la cotation de produits dérivés sur les indices Asie-Pacifique de MSCI. Les futurs « HKEX A50 » ont rencontré un succès important lors des premiers échanges, réalisant la meilleure journée de lancement pour un contrat futur coté à la bourse de Hong Kong avec un notionnel traité atteignant 90 M USD. Ce produit entre ainsi en concurrence avec les futurs sur indice « FTSE China A 50 » cotés à Singapour, actuellement leaders parmi les futurs sur le marché chinois *onshore* distribués hors de Chine. Selon UBS, les futurs « HKEX A50 » devraient détrôner leur concurrent singapourien et générer une hausse de 5 à 10% des revenus de HKEX d'ici 2023.

Retour au sommaire ([ici](#))

Macao

Mesures de contrôle épidémique : assouplissement des mesures de contrôle aux frontières entre Macao et la Chine

La Chine a levé le 24 octobre la quarantaine de 14 jours qui était imposée aux voyageurs en provenance de Macao suite à l'émergence de 5 nouveaux cas en septembre : les voyageurs doivent obligatoirement être vaccinés pour entrer en Chine et présenter un test Covid négatif de moins de 48 heures avant le départ. Les voyageurs en provenance de Chine sont de nouveau libres d'accéder à Macao depuis le 25 octobre, mais doivent être munis d'un test négatif de moins de 48 heures. Le programme « Come2HK » qui avait été suspendu le 25 septembre pour les visiteurs de Macao, reprendra à partir du 2 novembre, permettant aux visiteurs de la province du Guangdong et de Macao de se rendre à Hong Kong sans quarantaine avec un quota de 2000 personnes par jour. Au cours des 9 premiers mois de 2021, le nombre de visiteurs à Macao a augmenté par rapport à 2020 de +43,2% (5 755 528 personnes) mais reste en retrait par rapport à 2019 (-81%). Le revenu total des casinos a augmenté en g.a. de +75,6% à 8,45 Mds USD mais le niveau pré crise n'est pas retrouvé, les résultats étant en repli de -70% par rapport à 2019 (27,5 Mds USD).

Retour au sommaire ([ici](#))

Taiwan

Présence française : le groupe Auchan Retail cède sa participation dans RT-Mart à PX Mart

[Par un communiqué de presse du 22 octobre](#), le groupe Auchan a annoncé la cession de sa participation dans RT-Mart (près de 65% du capital) au groupe taïwanais PX-Mart. Cette opération s'accompagne de la cession simultanée par le groupe Ruentex de sa propre participation (environ 30%) dans RT-Mart. RT-Mart Taiwan exerce son activité au travers de 3 concepts de distribution (hypermarché, magasin de proximité, concept hybride d'un magasin d'alimentation associé à une zone de multi-restauration) et compte 4 200 collaborateurs avec un chiffre d'affaires de 805 M EUR en 2020. Fondée en 1998, PX-Mart est la plus grande chaîne de supermarchés de Taiwan. Contrôlée par la famille Ming-Hsiung LIN, dont le fondateur est l'actuel président du groupe, l'entreprise compte 1 056 magasins à Taiwan pour un chiffre d'affaires d'environ 150 Mds TWD, soit 4,5 Mds EUR. Cette acquisition (à l'issue de laquelle RT-Mart sera détenu à 95,97% par PX-Mart), qui nécessite encore une approbation de l'autorité de la concurrence taïwanaise, pourrait être finalisée à la mi-2022.

Commerce bilatéral : hausse des exportations françaises au cours des huit premiers mois 2021

Selon les douanes françaises, le commerce de biens entre la France et Taïwan a atteint 3,5 Mds EUR au cours des huit premiers mois de l'année 2021, soit une augmentation de 21,7% par rapport à la même période de l'année précédente. Les exportations françaises progressent de 15,5% pour atteindre 1,2 Mds EUR, notamment en raison de la forte croissance du secteur « Produit de la construction aéronautique et spatiale » (137,9 M EUR, contre 10,5 M EUR sur les huit mois 2020). Hors aéronautiques, nos exportations augmentent modestement (+3,6%). Parmi les autres produits les plus demandés, les produits pharmaceutiques (106,5 M EUR, +3,9%), les boissons (90,8 M EUR, +20,1%), les cuirs, bagages et chaussures (78 M EUR, +34,5%) et les parfums, cosmétiques et produits d'entretien (75,4 M EUR, +21,1%) progressent, alors que diminuent les composants et cartes électroniques (130,9 M EUR, -16,3%), 1er poste d'exportation hors aéroplanes, et les produits chimiques divers (106,1 M EUR; -15,6%). Les importations en provenance de Taïwan augmentent de 25,3% pour atteindre 2,3 Mds EUR, avec notamment les achats des composants et cartes électroniques (580 M EUR, +28,7%), des ordinateurs et équipements périphériques (290 M EUR, +25,1%) et des cycles et motocycles (222 M EUR, +22,3%). Au final, notre déficit commercial progresse de 38,5% à 1 Md EUR.

Fiscalité : allègement fiscal sur les frais de subsistance

[Le ministère des Finances \(MOF\) a récemment décidé d'augmenter le seuil de déduction pour les frais de subsistance à 192 000 TWD](#) (environ 5 771 EUR), soit 10 000 TWD de plus par rapport à 2020. Le MOF a précisé que cet allègement fiscal était conforme à la réglementation « *Taxpayer Rights Protection Act* », entrée en vigueur en décembre 2017, l'article 4 stipulant que les dépenses allouées pour subvenir aux besoins essentiels (*basic living*) ne sont pas imposables. Ces dépenses sont fixées à 60% du revenu disponible médian par personne de l'année précédente, et sont révisées tous les deux ans. Le MOF estime que plus de deux millions de contribuables devraient pouvoir bénéficier de cet allègement fiscal. Par ailleurs, il a indiqué que l'exonération de la taxe sur l'achat d'un véhicule électrique, mesure qui devait expirer fin 2021, sera prolongée de quatre ans.

Talents : Taïwan assouplit ses conditions d'accueil pour les professionnels étrangers

[Le Conseil du développement national \(NDC\)](#) a annoncé hier l'entrée en vigueur de la loi sur le recrutement et l'emploi des professionnels étrangers (*Act for the Recruitment and Employment of Foreign Professionals*). Cette réglementation vise à offrir aux talents étrangers des assouplissements en matière de conditions de travail. Taïwan cible notamment les jeunes diplômés étrangers en supprimant désormais le prérequis de 2 ans d'expériences professionnelles. Le NDC souligne que cette nouvelle réglementation permettra également de réduire la période obligatoire de séjour à Taïwan (de 5 ans à 3 ans) pour obtenir un permis de résidence permanent. Par ailleurs, la période pendant laquelle les talents étrangers pourront bénéficier d'un allègement fiscal sera allongée de deux ans (de 3 à 5 ans). Enfin, l'inclusion dans le système national d'assurance-maladie pour les ayants-droits sera automatique et non plus sujette à 6 mois d'attente comme par le passé. [Selon les statistiques du NDC](#), depuis la mise en place du dispositif de carte de travail « en or » (*Employment Gold Card*) en février 2018, Taïwan a accordé, 3 432 demandes à destination des talents étrangers, avec trois secteurs de prédilection : l'économie (plus de 60%), les sciences et technologies, et la finance.

Energie solaire : l'assurance Cathay Life prévoit de doubler ses investissements

Le Président du groupe d'assurance Cathay Life Liu Shan-chi a annoncé récemment [des investissements de plus de 20 Mds TWD](#) d'ici 2025 (environ 600 M euros pour une capacité de 400 MW) dans des projets de fermes solaires (contre 10 Md aujourd'hui avec 200 MW répartis sur 250 sites localement). Le groupe a créé en juillet 2020 « Cathay Power Inc. » pour réaliser ces investissements dans les énergies renouvelables. Son dernier projet de 26 MW, débuté en 2017, et mené en collaboration avec deux entreprises Solar Master et San Ching dans le cadre d'une coentreprise, CM Energy (dont Cathay Life détient 45% du capital) a consisté à équiper une zone difficile, touchée par l'affaissement des sols [à Mailiao sur le comté de Yunlin](#), et qui à terme devrait atteindre 100 MW de capacité. L'assureur a également indiqué qu'un autre grand projet de ferme solaire devrait voir le jour à Tainan en 2022.

Heures de travail : Taïwan se classe au 4ème rang mondial

D'après les [statistiques du ministère du Travail taïwanais \(MOL\)](#), les heures travaillées par personne sur l'année 2020 ont atteint au total 2021 heures ce qui classe Taïwan à la 4ème place mondiale derrière Singapour (2288 h), la Colombie (2172 h, chiffres 2019, ceux de l'année 2020 n'étant pas encore disponible), et le Mexique (2124 h). A titre de comparaison, la Corée du Sud se situe au 6ème rang avec 1 908 heures, suivie notamment des Etats-Unis (10ème; 1 767h), du Japon (21ème; 1 598h) et de la France (34ème; 1 402h). Le MOL a indiqué que son calcul comprenait le nombre d'heures travaillées par les employés à mi-temps, ces derniers représentant 3,7% de la population active. S'agissant du chômage, Taïwan observe une faible augmentation avec un taux à 3,9%. Le MOL note qu'en dehors de la France (8% en 2020) et de l'Italie (9,2%) qui ont connu une baisse du chômage de 0,4 et 0,8 pb respectivement, la plupart des pays observent une hausse comme aux Etats-Unis (8,1%) et au Canada (9,5%) qui progressent respectivement de 4,4 et 3,8 pb en 2020 par rapport à 2019.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Jean-Marc Fenet

Rédacteurs :

Lennig Chalmel, Zilan Huang, Yang Jingxia, Furui Ren,
Kimberley Le Pape, Camille Paillard, Dominique Grass, Li
Wei, Pascal Millard, Baptiste Gosson-Brion, Florian Surre,
Odile Huang, Hugo Debroise, Charlotte Lau, Chen Cheng,
Max Chang

Revu par :

Antoine Moisson, Orhan Chiali, Thomas Carré, Valérie
Liang-Champrenault, Alain Berder, François Lemal

Pour s'abonner :

camille.paillard@dgtresor.gouv.fr